



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

PRÉFET
DU FINISTÈRE



Rennes, le 25 janvier 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poursuite de l'aménagement à 2x2 voies de la RN 164

Secteur de Châteauneuf-du-Faou

Organisation d'une réunion publique

Le jeudi 28 janvier, l'Etat organise une réunion d'information sur le projet de la mise à 2x2 voies de la RN164 dans le secteur de Châteauneuf-du-Faou pour permettre à chacun de prendre connaissance du plan finalisé du projet routier et de comprendre les modifications apportées suite aux différentes concertations qui ont eu lieu en 2015.

La mise à 2x2 voies de l'ensemble de la RN164 pour améliorer l'accessibilité et le développement du Centre Bretagne est un objectif majeur de l'État et de la Région Bretagne : ce sont ainsi près de 237 M€ de crédits qui ont été inscrits dans le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020, signé le 11 mai 2015, pour que l'ensemble des projets en cours se concrétisent. L'État et la Région Bretagne sont désormais mobilisés pour faire avancer l'ensemble des opérations, dans le respect des objectifs de calendrier fixés, tout en veillant à la qualité de la concertation et à la prise en compte des enjeux de chaque territoire.

Un projet pour le Contrat de Plan État Région 2015-2020

Le projet d'aménagement au niveau de Châteauneuf-du-Faou, qui concerne une section d'une longueur d'environ 12,5 km, a été déclaré d'utilité publique le 7 juillet 2014. C'est le dernier secteur à mettre à 2x2 voies dans le Finistère. Il s'est traduit par l'inscription d'une enveloppe de 65 M€ de crédits au nouveau CPER 2015-2020, prise en charge à 47,5 % par l'État, 49,9 % par la Région Bretagne et 2,6 % par le Département du Finistère. Ce montant permettra de réaliser l'ensemble des études, procédures et acquisitions foncières nécessaires, et de mener l'intégralité des travaux. Suite à l'obtention de l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique le 7 juillet 2014, les études de détail se sont poursuivies pendant l'année 2015 et des procédures réglementaires importantes sont actuellement en cours. L'objectif reste de démarrer les travaux tout début 2017

Contacts presse :

Préfecture du Finistère : Jean-Michel BOURLES – 02 98 76 29 51

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne

Mission Communication : Corinne GILLET - 02 99 33 42 10 ou Marie VERGOS – 02 99 33 42 11

Région Bretagne : Odile BRULEY - 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57

Une réunion publique pour présenter l'évolution du projet

Le projet routier a légèrement évolué pour prendre en compte les remarques formulées dans les phases précédentes (remarques des commissaires enquêteurs et des riverains lors de l'enquête préalable à la DUP et lors de l'enquête parcellaire, propositions des riverains ou des collectivités émises lors des concertations locales) et pour intégrer les propositions d'optimisation du projet issues des études de détail.

Afin de présenter et expliquer ces évolutions, la DREAL Bretagne, maître d'ouvrage du projet, invite les riverains et les collectivités concernés à **une réunion publique le jeudi 28 janvier, à 18h00, Salle Ar Stéren, à Châteauneuf-du-Faou.**

Cette réunion publique sera également l'occasion de présenter le calendrier des procédures en cours ou achevées : les demandes d'autorisation « loi sur l'eau » et de dérogation « espèces protégées » qui ont été déposées et sont en cours d'instruction, les fouilles de diagnostic archéologique, les procédures d'acquisitions foncières pour lesquelles les négociations ont commencé et l'aménagement foncier lui-même qui va se poursuivre sur toute l'année 2016.

Ce moment sera aussi l'occasion d'un premier contact avec les représentants de la maîtrise d'œuvre du service d'ingénierie routière (SIR) de Rennes qui assureront le suivi des travaux, mais aussi d'un échange avec le contrôleur des travaux qui sera le relais des riverains pour toutes leurs questions. Le SIR présentera également, le déroulé prévisionnel des travaux, qui devraient débuter au printemps 2017, et leurs incidences pour les usagers de la route.

Contacts presse :

Préfecture du Finistère : Jean-Michel BOURLES – 02 98 76 29 51

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne

Mission Communication : Corinne GILLET - 02 99 33 42 10 ou Marie VERGOS – 02 99 33 42 11

Région Bretagne : Odile BRULEY - 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57